



**AgEcon** SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Roland Maspétiol, une figure marquante de l'Economie Rurale

Mme Isabel Boussard

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Boussard Isabel. Roland Maspétiol, une figure marquante de l'Economie Rurale. In: Économie rurale. N°223, 1994. pp. 3-5;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1994.4669>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1994\\_num\\_223\\_1\\_4669](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1994_num_223_1_4669)

---

Fichier pdf généré le 26/03/2019

## ROLAND MASPÉTIOL

### Une figure marquante de l'économie rurale

#### Ancien président de la SFER (1959-1963)

L'un des premiers présidents de la Société Française d'Economie Rurale, Roland Maspétiol, né à Aurillac en 1905, est décédé le 21 juin 1994 à Paris. La SFER se devait de rappeler ses travaux. On retient souvent de ces derniers une position plutôt conservatrice, "passéiste", selon laquelle "L'ordre éternel des champs" (1) devait passer avant toute autre considération. Le problème est plus complexe. Conseiller d'Etat, juriste et économiste, à une époque où les études d'économie n'étaient pas encore complètement séparées de celles du droit, Roland Maspétiol s'est intéressé au rôle de l'Etat, à ses pouvoirs (2), à la tutelle administrative (3), à l'organisation municipale (4), aux rapports entre pouvoir central et collectivités locales (5) et même à la sociologie hégélienne (6). C'est dire l'étendue des domaines d'investigation et la diversité de ses préoccupations. Mais il s'est aussi intéressé à l'économie rurale, dont il reste une des figures marquantes.

Répudiant le libéralisme comme l'étatisme, il s'est attaché à définir une véritable politique "paysanne", ouverte sur des horizons internationaux.

#### LA RÉPUDIATION DU LIBÉRALISME

Certes, le libéralisme a eu son utilité : "Qu'on nous entende bien ; nous ne prétendons pas d'une manière générale condamner le libéralisme économique, ni méconnaître l'essor remarquable qu'il a permis de réaliser dans la vie économique. (...) Dans le domaine agricole, il a rendu deux services inestimables ; il a créé la liberté des exploitations paysannes et élargi la liberté des débouchés." (7) D'où une certaine appréciation de la Révolution française : "La reconnaissance rurale s'est attachée profondément à l'œuvre de la Révolution, parce que celle-ci a libéré la terre des charges féodales, assuré à la

propriété la plénitude de ses effets, donné au cultivateur la liberté de son exploitation, affermi le caractère paysan des campagnes françaises." (8)

Mais ce libéralisme a été "dépassé par la technique" (9), il est devenu inadapté au travail paysan. Notamment la "théorie du coût de revient", la croyance au bienfait de la concurrence auraient des conséquences catastrophiques. Chercher les plus bas prix "conduirait à sacrifier la quasi totalité de l'agriculture française" et cela aurait des effets graves sur l'ensemble de l'économie : "Si les agriculteurs, lassés du sort médiocre qui en résulterait pour eux, abandonnaient le travail de la terre, où iraient-ils, sinon grossir l'armée du chômage ?" (10)

La théorie de la division du travail, érigée en axiome par Adam Smith, n'est pas plus justifiée et d'expliquer que les exploitations trop spécialisées ont beaucoup plus souffert de la crise que celles pratiquant la polyculture. Les cultures variées permettent aussi de mieux répartir le travail dans le temps.

Quant à la théorie de la concentration des entreprises, on peut lui trouver des avantages dans le domaine industriel, mais "en matière agricole, et dans les conditions de structure de notre pays, seule l'exploitation familiale est susceptible de créer la prospérité de nos campagnes" (11).

#### LA CONDAMNATION DE L'ÉTATISME

Le socialisme agraire est tout autant condamné. "Aucun parti responsable ne se réclame plus aujourd'hui" de la "doctrine simpliste" de Gracchus Babeuf, mais "le partage des terres demeure encore au fond de la propagande socialiste dans les campagnes" (12). Il y aurait beaucoup à dire sur cette affirmation car, nombre de so-

1. Titre d'un de ses principaux ouvrages, sous-titre : *Essai sur l'histoire, l'économie et les valeurs de la paysannerie*, Paris, Médicis, 1946, 587 p.

2. Voir notamment : *L'Etat et son pouvoir*, Paris, Pedone, 1937, VIII-113 p., *L'Etat, réalité politique*, Paris, Domat-Montchrestien, 1945, 24 p., *L'Etat devant la personne et la société*, Paris, Sirey, 1948, 155 p. ou *La société politique et le droit*, Paris, Montchrestien, 1957, XXIV-431 p.

3. *La tutelle administrative*, Paris, Sirey, 1930, 403 p.

4. *L'organisation municipale avec le texte de la loi du 5 avril 1884 mis à jour*, Paris, Sirey, 1934, 161 p.

5. *Le pouvoir central et les collectivités locales en France*, conférence à Saint-Jacques-de-Compostelle, 10 octobre 1950, 15 p.

6. *Esprit objectif et sociologie hégélienne*, Paris, Vrin, 1983, 124 p.

7. *Economie paysanne*, Paris, Médicis, 1939, p. 15.

8. *Ibid.*, p. 153.

9. *Ibid.*, p. 18.

10. *Ibid.*, pp. 23-24.

11. En ital. dans le texte, *ibid.*, pp. 30-31.

12. *Ibid.*, pp. 71-72.

cialistes, Adéodat Compère-Morel en tête, se sont défendus, au contraire, d'être des "partageux", des "accapareurs de terres", des "cambrioleurs de la propriété", des "détrousseurs de biens" (13).

Roland Maspétiol s'attaque à la rente de Ricardo. Selon lui, l'accroissement annoncé de la rente foncière ne s'est pas réalisé et cette dernière "devrait conduire, au contraire, si cette doctrine était exacte, à une large aisance rurale" (14), elle ne saurait être regardée comme responsable des difficultés de la vie paysanne.

De là à condamner l'Office du blé qui "exclut la possibilité pour les agriculteurs même unanimes de faire prévaloir leur point de vue" (15), à stigmatiser l'étatisation des coopératives et à dénoncer les dangers de l'exode rural, il n'y a qu'un pas, vite franchi : "Est-il besoin d'insister longuement sur les dangers de la désertion rurale ? Ceux-ci ne sont pas seulement économiques, avec leur cortège de chômage chronique et généralisé, de dépaysement social, de démoralisation des énergies, avec, comme conséquence ultime, l'anéantissement complet de la prospérité nationale". (16)

Les dangers sont pour la société tout entière et son manque d'équilibre, car "un système d'équilibre économique, à l'instar de celui que préconisait Fichte, est seul susceptible, en même temps que de recréer les bases de la prospérité agricole, de redonner à l'économie le contact nécessaire avec un juste humanisme, de sauvegarder la primauté du travailleur sur la machine, de maintenir le lien indispensable et si hautement civilisateur de la production et du salaire" (17).

## POUR UNE ÉCONOMIE PAYSANNE

On est déjà entré dans le vif du sujet car c'est cet équilibre qui est, avant tout, recherché entre "un certain nombre d'unités corporatives : l'agriculture, l'artisanat, la petite industrie, le commerce, la grande industrie, les services publics, etc" (18). Il est bien affirmé que l'on veut une politique "paysanne" : "Ce n'est pas seulement une politique agricole qui est nécessaire au pays, mais une politique strictement paysanne" (19). L'auteur n'explique pas de façon très claire ce qu'il entend par là, mais on peut déduire qu'il défend l'exploitation familiale, de taille moyenne : "*Seul est bienfaisant pour la collectivité nationale le domaine qui, compte tenu des conditions culturelles propres à chaque région, suffit à assurer la vie de celui qui le travaille et celle de sa famille.*" (20)

Puisque l'on veut éviter tout étatisme, il faut s'appuyer sur la profession : "Cette reconstitution du terroir rural doit

être l'œuvre de la profession agricole elle-même". (21) L'organisation est prévue aux niveaux communal, départemental et national, avec des pouvoirs très étendus : "Ainsi pourrait être organisée une représentation vraiment effective de la paysannerie française, lui assurant le rôle directeur auquel elle a droit dans l'intérêt de la nation". (22) Tous ces thèmes sont très proches des idées corporatives en vogue dans la France de l'entre-deux-guerres, un corporatisme d'association opposé au corporatisme d'Etat. Cependant Roland Maspétiol ne va pas jusque là, il se contente de condamner "les organisations corporatives des pays totalitaires, groupées par nature de production et qui ne voient en réalité dans l'agriculture que le service public du ravitaillement" (23), vue très juste, mais qui ne correspond pas au corporatisme français.

Après la guerre, il portera un jugement très nuancé sur la Corporation paysanne. Il en affirme hautement l'origine bien française : "A s'en tenir au système légal, la corporation paysanne relève d'un type bien connu et traditionnel dans le droit français, celui des services d'intérêt public, qui s'est développé depuis quelques années, mais s'est affirmé durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle et malgré l'individualisme de l'époque dans les établissements d'utilité publique ; remontant plus haut dans le passé, il n'est autre que le régime des corps et communautés de l'ancien droit". (24)

Enfin cette politique "suppose le maintien d'un régime de protection douanière, lequel ne peut être obtenu efficacement, dans les circonstances présentes, que par le mécanisme des contingents d'importation" (25). A ses yeux, la discussion engagée par les partisans du libre-échange est "purement académique" et, même si, lors de conférences internationales, on proclame la supériorité de ce régime, "de telles recommandations demeureront sans effet" (26). Il croit, au contraire, à un renforcement de l'autarcie.

## L'OUVERTURE INTERNATIONALE

Paradoxalement, peut-être, cela va tout à fait de pair avec le souci de l'organisation internationale. Dans : *La crise du blé en France et dans le monde* (27), il évoque longuement les différentes conférences internationales tenues dans les premières années Trente, dont il reconnaît les difficultés et parfois les échecs, mais dont il affirme la nécessité et même l'ancienneté. En 1949, il consacre une conférence à *L'organisation internationale de l'agriculture* : "Bien que, par leur nature même, les problèmes agricoles revêtent des aspects spécifiquement distincts dans chaque nation pour des motifs inscrits dans le sol, le climat, les antécédents historiques et juridiques,

13. Adéodat COMPERE-MOREL, *La question agraire et le socialisme en France*, Paris, Rivière et Cie, 1912, p. 115.

14. *Economie paysanne*, op. cit., p. 82.

15. *Ibid.*, p. 97.

16. *Ibid.*, p. 137.

17. *Ibid.*, p. 139.

18. *Ibid.*, p. 132.

19. *Ibid.*, p. 152.

20. En ital. dans le texte, *ibid.*, p. 157.

21. *Ibid.*, p. 165.

22. *Ibid.*, p. 171.

23. *Ibid.*, p. 167.

24. *L'ordre éternel des champs*, op. cit., pp. 536-537.

25. *Economie paysanne*, op. cit., pp. 176-177.

26. *Ibid.*, p. 177.

27. En collaboration avec G. DAMOUGEOT-PERRON, Paris, Pedone, 1935, 135 p.

l'agriculture a été une des activités humaines pour lesquelles les premières tentatives d'une organisation internationale remontent le plus haut dans le passé" (28) et de faire l'historique de Necker à la FAO, en passant par l'Institut international permanent de l'agriculture créé à Rome le 7 juin 1905.

Il s'intéresse aussi aux problèmes coloniaux et notamment à l'Algérie, en présidant un groupe d'étude chargé d'étudier les possibilités d'amélioration des relations financières entre elle et la métropole (29). Il consacre également un article à : "La conception islamique de la société politique et du droit". (30)

## CONCLUSION

Ce trop rapide survol de la pensée de Roland Maspétiol n'aurait pour ambition, si possible, que de donner envie de lire ou relire cet auteur dont les idées ont été parfois schématisées à l'excès et que l'on a cherché ici simplement à exposer, sans les discuter. Cela pourrait faire l'objet d'une étude critique en profondeur. Des vues souvent pionnières, très larges, nullement limitées au seul domaine agricole paraissent, par certains côtés, d'une brûlante actualité : la désertification ? le chômage ? le libre-échange ? l'organisation de la profession ? le rôle des collectivités locales ?

Signalons qu'il a été, entre autres, président de l'Académie d'agriculture, de la Commission de l'agriculture du Plan de modernisation et d'équipement, de l'Institut des vins de consommation courante et de notre Société française d'économie rurale de 1959 à 1963. Il était commandeur de la Légion d'honneur, grand officier de l'Ordre national du mérite, commandeur de l'Etoile noire et du Mérite agricole.

Pour résumer, on peut dire que Roland Maspétiol est un humaniste, humaniste conservateur certes, mais d'un conservatisme foncièrement républicain, comme en témoignent ces quelques lignes écrites à la veille de la dernière guerre mondiale : "A l'heure où les idéologies totalitaires, qu'elles soient communistes ou fascistes, ont conquis les deux tiers de l'Europe, la défense paysanne est la forme nécessaire de la défense républicaine. Le sillon du paysan constitue l'ultime tranchée de la liberté française, s'il est vrai que la France est elle-même le dernier rempart de la liberté en Europe. Le déclin du village, c'est aussi celui d'une civilisation compatible avec la garantie légale du citoyen et le respect de la dignité humaine". (31)

**Isabel BOUSSARD**  
**Fondation nationale des sciences politiques**  
**Centre d'étude de la vie politique française**

NDLR : Nos lecteurs trouveront dans l'un des prochains numéros une notice sur Michel CEPÈDE

28. Paris, Institut international des sciences administratives, février 1949, p.1.

29. *Rapport du groupe d'étude des relations financières entre la métropole et l'Algérie* (dit rapport Maspétiol), Paris, juin 1955, 223 p.

30. Paris, Sirey, 1954, pp. 227-247.

31. *Economie paysanne*, op. cit., p. 149.